

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 24 MARS 2015

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes WEIXLER Colette (a reçu procuration de GROLLEMUND René), GRUNENBERGER Laetitia, DECK Nathalie et SIMLER Agnès (a reçu procuration de JEHL Nathalie)
MM CHASTE Bruno, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme JEHL Nathalie (a donné procuration à Mme SIMLER Agnès), Mr GROLLEMUND René (a donné procuration à Mme WEIXLER Colette)

Secrétaire de séance : Mme WEIXLER Colette

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Affectation des résultats 2014 (commune et lotissement du Moulin)
5. Vote des taxes
6. Budget primitif (commune et lotissement du Moulin)
7. Périscolaire
8. Urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, droit de préemption urbain)
9. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Weixler Colette est désignée en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé par les membres du conseil municipal.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr le Maire donne les informations suivantes :

- 11 février : assemblée générale de la chorale Ste Cécile
- 12 février : balade thermique
- 13 février : assemblée générale des pompiers
- 14 février : assemblée générale de l'association des maires du Haut-Rhin
- 17 février : réunion avec le Président de la CdC du Ried de Marckolsheim
- 18 février : réunion de l'association foncière
- 20 février : remise des prix des villes et villages fleuris
- 23 février : réunion du Football Club de Grussenheim
- 24 février : réunion du bureau de la CdC du Pays du Ried Brun
- 26 février : réunion de travail du conseil municipal sur l'intercommunalité
- 2 mars : réunion de la commission communale du fleurissement
- 3 mars : réunion avec les animateurs des TAP
- 9 mars : réunion de la commission communale du bulletin communal
- 11 mars : réunion sur l'intercommunalité à la Préfecture avec les maires de la CdC du Pays du Ried Brun
- 12 mars : réunion du SIAC
- 14 mars : adjudication de la chasse (lot n°2)
- 16 mars : réunion de la commission communale des finances
- 23 mars : réunion du Comité de Gestion.

Mr Thomas Sutter fait le compte-rendu des réunions de la commission communale du 70^{ème} anniversaire de la Libération.

Mr le Maire et Mme Weixler Colette ont rendu visite à Mr Bosshard Robert à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire.

4. AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, le conseil municipal doit statuer sur les résultats et procéder à leur affectation. Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat 2014 (section d'investissement : Excédent de + 120 098,88 € € et section de fonctionnement : Excédent de + 181 583,76 €) de la manière suivante :

- l'excédent d'investissement de + 120 098,88 € au compte 001 Excédent d'investissement reporté
- l'excédent de fonctionnement de + 181 583,76 € comme suit :
 - affectation de 100 000,00 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé
 - le solde, soit 81 583,76 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté.

LOTISSEMENT DU MOULIN

Conformément à l'instruction budgétaire M 14, le conseil municipal doit statuer sur les résultats et procéder à leur affectation. Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat 2014 (section de fonctionnement : Excédent de + 20 991,53 €) de la manière suivante :

- l'excédent de fonctionnement de + 20 991,53 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté.

5. VOTE DES 4 TAXES

L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015 est présenté aux conseillers municipaux.

Après discussion, le conseil municipal décide, par onze voix pour et trois contre, d'augmenter les taxes de 1 %. Les taxes seront les suivantes :

Taxe d'habitation.....	8,77 %
Taxe foncière (bâti).....	6,91 %
Taxe foncière (non bâti).....	30,99 %
CFE.....	12,42 %

Le produit fiscal attendu s'élève à 137 737 €. Le prélèvement au profit du GIR s'élève à 9 371 €.

6. BUDGETS PRIMITIFS 2015 (COMMUNE ET LOTISSEMENT)**COMMUNE**

Après avoir examiné les propositions arrêtées par la Commission des Finances, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2015 comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à :	431 493,76 €
Recettes et dépenses de d'investissement équilibrées à :	526 534,87 €

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de demande de subvention de l'école. Après discussion et vote, le conseil municipal, par treize voix pour et une abstention, décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1050 € à l'école. Ces crédits ont été votés au budget primitif 2015.

Il y a quelques années, la commune avait créé des emplois saisonniers durant la période estivale. Mr le Maire demande aux conseillers leur avis quant à la remise en place éventuelle de ces emplois.

Après discussion, le conseil municipal, par quatre voix pour, sept contre et trois abstentions, décide de ne pas mettre en place les emplois saisonniers pour l'année 2015 compte-tenu de l'effectif des agents communaux.

LOTISSEMENT

Après avoir examiné les propositions arrêtées par la Commission des Finances, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2015 comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à : 200 991,53 €

7. PERISCOLAIRE

Suite à une forte demande des parents et en raison des nombreuses demandes de dérogations déposées en mairie, il a été décidé d'ouvrir un périscolaire à la rentrée 2015/2016.

Une réunion d'information avec les parents, les assistantes maternelles et toutes personnes intéressées aura lieu le lundi 30 mars 2015 à 20 heures au Foyer. En outre, une réunion aura lieu avec une responsable de la CAF le 30 mars 2015 pour connaître les conditions d'ouverture d'un périscolaire ainsi que les aides pouvant être sollicitées.

Dans l'attente d'éléments plus concrets, ce point sera rediscuté lors d'une prochaine séance.

8. URBANISME

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas user du droit de préemption de la commune dans le cadre de la transaction des parcelles sises section 1 n° 11, 172/29 et 173/29 d'une surface totale de 6 ares 73.

CERTIFICAT D'URBANISME

Aucune observation n'est émise au certificat d'urbanisme déposé par Mme Muller Christelle pour les parcelles sises section 1 n° 11, 172/29 et 173/29 d'une surface totale de 6 ares 73.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un avis favorable est émis au permis de construire déposé par Mr Haumesser Joël pour la construction d'un garage et la mise en place de panneaux scolaires.

9. DIVERS

- **Chemin du Mauchen** : La situation actuelle des amorces de chemin effectuées à ce jour dans le village est présentée. Concernant le chemin du Mauchen, il est proposé de réaliser les chemins ruraux comme suit :
 - l'axe nord-sud et l'axe sud-nord sur une longueur de 50 mètres sur 3 mètres de large
 - l'axe ouest-est sur une longueur de 30 mètres sur 3 mètres de large.

Après discussion et vote (Mr Simler Etienne a quitté la salle et n'a pas pris part au vote), le conseil municipal décide par six voix pour, trois contre, et quatre abstentions :

- de réaliser les chemins ruraux comme suit : l'axe nord-sud et l'axe sud-nord sur une longueur de 50 mètres sur 3 mètres de large et l'axe ouest-est sur une longueur de 30 mètres sur 3 mètres de large.
- charge Mr le Maire d'informer le maître d'œuvre de cette décision
- autorise Mr le Maire à lancer l'appel d'offres pour ces travaux et à signer tous les documents s'y rapportant.

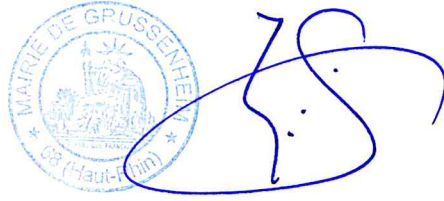
- **Intercommunalité** : Les données chiffrées de la CAC devraient être connues pour fin mars. Mr Bernard Gerber a rencontré Mr Gilbert Meyer le 23 mars 2015. Une réunion d'information sera organisée une fois toutes les informations chiffrées connues (CdC du Ried de Marckolsheim et CAC). Une rencontre du conseil municipal avec le président de la CAC et de la CdC du Ried de Marckolsheim sera organisée.

Mme Grunenberger Laetitia quitte la séance.

- **Tuiles grange** : Mr Schönstein Laurent rappelle le risque de chute de tuiles d'une grange riveraine au "gassala" reliant la rue des Vosges et la grand'rue. Mr le Maire a pris contact avec le propriétaire.
- **But amovible** : Mr Schönstein Laurent soulève le problème des buts amovibles qui devraient être sécurisés. Contact sera pris avec les membres du FCG pour résoudre ce problème.
- **Pare ballons** : Par huit voix pour, une contre et quatre abstentions, le conseil municipal décide la rehausse du pare ballons actuellement en place et charge Mr le Maire à l'effet de solliciter des subventions dans le cadre de ces travaux.
- **Compte-rendu du conseil municipal** : Mr le Maire précise que le correspondant officiel des journaux locaux est Mr Oberlé Jean-Claude et que les informations communales à insérer dans les journaux doivent être transmises à ce dernier et non à une tierce personne.
- **Haut-Rhin Propre** : Pour l'année 2015, la date de l'opération "Haut-Rhin Propre", ce traditionnel nettoyage de printemps de la nature a été fixé au week-end du 9-10 et 11 avril. La municipalité, en collaboration avec l'école, effectuera son action dans le village le vendredi 10 avril 2015 à partir de 14 heures. Le rendez-vous est fixé devant la mairie.
- **Balayage des caniveaux** : La balayeuse sillonnera les rues du village le jeudi 2 avril 2015.
- **Trottoirs** : Il est soulevé le problème de circulation à pied sur les trottoirs en raison du stationnement de véhicule sur les trottoirs.
- **Projet Maison du Patrimoine** : Mr Sutter Thomas souhaite déposer une demande de subvention pour la création d'une maison du patrimoine.
- **Bluama Marik** : Le marché aux fleurs aura lieu le vendredi 1^{er} mai 2015 de 8 heures à 13 heures.
- **Nettoyage du Foyer** : Une journée de travail pour le nettoyage du foyer est prévue le samedi 28 mars 2015 à partir de 9 heures.
- **Conférence jardinage** : Une conférence sur le jardin au naturel aura lieu au Foyer le mercredi 25 mars 2015 à 20 heures.
- **Prochaine réunion du conseil municipal** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 14 avril 2015 à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures 50.

Le Maire, Martin KLIPFEL



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.